

14 avr 2023 -15:44

Appartient à Conseil des ministres du 14 avril 2023

Projet d'amendement concernant le réseau belge de transport de l'hydrogène

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'amendement concernant le transport d'hydrogène par canalisations.

Le [projet de loi relatif au transport d'hydrogène par canalisations](#), adopté en Commission Énergie, Environnement et Climat de la Chambre, fait l'objet d'adaptations mineures qui, pour autant, ne compromettent pas l'objectif initial et l'approche générale de la loi.

Ce projet d'amendement concerne les ajustements relatifs aux points suivants :

- Adaptation de la période transitoire pour les réseaux d'hydrogène existants : suppression du TPA (Third party access) négocié durant la période transitoire et suppression de la date du 31 décembre 2030 comme date butoir pour cette période transitoire. L'intention est de donner un caractère temporaire à cette période transitoire par voie législative à un stade ultérieur, pour autant que la transposition du paquet « Hydrogen and decarbonized gas market package » (ou « paquet gaz ») le prévoirait
- Date limite pour la désignation du gestionnaire de réseau de transport d'hydrogène : la désignation du gestionnaire de réseau de transport d'hydrogène est limitée à une période renouvelable de 20 ans, par analogie avec les cadres de désignation avec Elia et Fluxys
- Introduction d'une base légale pour l'octroi potentiel de subsides au gestionnaire de transport d'hydrogène

Le projet d'amendement est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be